

Association de consommateurs en Angleterre ?

Par **seb69**, le **09/04/2009** à **10:09**

Bonjour, je suis à la recherche de renseignements, j'espère que vous allez pouvoir me renseigner.

Le 30 novembre, j'ai passé commande sur un site d'un éditeur de magazines en Angleterre, sur lequel j'avais déjà passé commande sans problème. J'avais réglé par carte bancaire. Je n'ai toujours rien reçu de leur part ! En janvier, suite à mes mail de relance, j'avais obtenu enfin une réponse du responsable avec tout un speech consternant, comme quoi leur société subissait la crise et qu'une enveloppe contenant les magazines allait enfin m'être envoyée ces prochaines semaines.

Je n'ai toujours rien reçu.

Au mois de mars, j'ai envoyé un courrier postal les menaçant de faire un dépôt de plainte internationale au poste de police : aucune réaction. Actuellement, leur site est toujours actif, remis à jour le 7 avril, et les commandes toujours disponible dessus. Pourriez-vous me conseiller une Association de consommateurs en Angleterre que je pourrais contacter et qui pourrait me représenter ?

Salutations.